

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS - LOTISSEMENT FURETIERE À ENTRAMMES

Référence de la procédure : 25MP61

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
10 rue Auguste Beuneux
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHE ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet les missions de maîtrise d'œuvre relatives à la construction de 12 logements collectifs situés sur le lot n°7 du lotissement "La Furetière" à Entrammes (53). Le projet s'inscrit dans un tissu urbain en cours d'évolution, le lotissement faisant actuellement l'objet d'un permis d'aménager modificatif. Il est toutefois déjà entièrement viabilisé, ce qui permettra d'engager les études de conception sur une base technique stabilisée.

La maîtrise d'œuvre aura la charge de concevoir et de suivre la réalisation d'un programme composé de : 5 logements de type T2, 5 logements de type T3, 2 logements de type T4, tous assortis d'une place de stationnement privative.

Le marché n'est pas décomposé en lots.

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHE

Le délai d'exécution est de 18 mois à compter de la notification du marché.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : prix global et forfaitaire révisable

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché ne prévoit pas d'avance.

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTIAIRE DU MARCHE

Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 40% ;
- La valeur technique : 60%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée suivant la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible uniquement par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEES DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffé du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:grefffe.ta-nantes@juradm.fr)

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

5 JANVIER 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1^{ER} DÉCEMBRE 2025